

## Les TMS : Comment agir? Des solutions et des aides financières

Les métiers du BTP sont physiquement exigeants pour le corps. Les troubles musculo-squelettiques sont la 1<sup>ère</sup> cause de maladies professionnelles dans le BTP, ce qui représente 87 % des maladies professionnelles du secteur. Pour lutter contre l'usure professionnelle, il existe des solutions et aides financières : le FIPU (fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnel), un accompagnement par vos conseillers OPPBTP ainsi qu'une boîte à outils « memepasmalbtp.fr » à télécharger gratuitement.



### FIPU, bénéficiez des nouvelles aides (Comment? Matériels?)



#### Obtenir une subvention

1er : Je vérifie l'accès à mon compte AT/MP sur [net-entreprise.fr](http://net-entreprise.fr)

→ Disponibilité des aides en fonction de la taille de mon entreprise et de mon activité

2ème : Je consulte régulièrement la liste des matériels éligibles à la subvention

→ Plusieurs catégories d'équipements de transfert, roulants, plans de travail réglables,...

3ème : Je bénéficie d'une aide pour les frais de personnel d'un salarié dédié à la prévention

→ Une participation forfaitaire au financement des frais de personnel d'un collaborateur, en CDD ou en CDI, dédié à la prévention des risques ergonomiques (forfait de 8 325 €)



#### Agir sur 3 facteurs de risque

- Les manutentions manuelles de charges
- Les postures pénibles définies comme positions forcées des articulations
- Les vibrations mécaniques.



Financement Fipu :  
comment contacter votre  
conseiller OPPBTP?

[cliquez ici](#)

pour en savoir plus

### Agir pour prévenir les TMS (solutions, conseils et formations)



#### Consulter notre boîte à outils

- Questions-réponses
- Affiches et mémos
- Outils d'évaluation
- Webinaires avec replay
- Formations dédiées,



[cliquez ici](#)  
pour en savoir plus



#### Accompagnement OPPBTP

- Un diagnostic approfondi sur chantier,
- Réunion d'information sur les TMS
- Des conseils d'actions (mise à jour du DU, Aide à la démarche d'Amélioration des Postes de Travail)
- Formations financées à 100% par le FIPU

Votre agence OPPBTP Centre-Val de Loire : [centrevaldeoire@oppbtp.fr](mailto:centrevaldeoire@oppbtp.fr)

Retrouvez toute la prévention sur votre métier sur [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)